Offre foncière et immobilière

Le territoire de Limoges Métropole regroupe de nombreux atouts en matière de foncier pour permettre aux entreprises de s'installer et de prospérer.

Dans le cadre de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, Limoges Métropole réalise **un inventaire de ses zones d'activités économiques (ZAE) (https://www.limoges-metropole.fr/entreprendre/outils-pour-les-entreprises/offre-fonciere-et-immobiliere/inventaire-des-zones-dactivites-economiques)** afin d'identifier les potentiels de revalorisation foncière du territoire. Cette enquête s'adresse à tous les propriétaires et occupants d'un bien situé sur un Parcs d'Activités Economiques.

Les parcs d'activités

Les parcs d'activités de Limoges Métropole, c'est :

- 1450 ha de foncier pour l'accueil des entreprises ;
- Une situation stratégique ;
- Un foncier attractif et compétitif ;
- Un choix entre urbain, semi-rural ou rural ;
- Des parcs d'activités généralistes et des parcs d'activités spécialisés ;

Le territoire de Limoges Métropole réunit sur **ses parcs d'activité économique** un grand nombre d'entreprises artisanales et industrielles. Notamment, le parc d'activités **ESTER Technopole**, porté par Limoges Métropole, réunit sur un même site le monde de l'industrie (grands groupes, PME et startups), de la recherche et de la formation, afin d'en déployer les synergies et de construire un esprit de réseau basé sur les collaborations et les partenariats.

Découvrez grâce à notre carte interactive les parcs d'activité du territoire

Pour en savoir + sur nos parcs d'activités

Contactez le pôle développement économique de Limoges Métropole :
06 11 25 64 11
pde@limoges-metropole.fr

EN SAVOIR + SUR ESTER TECHNOPOLE